

ISSUE FATALE POUR USINEDECO.COM

Le **Réseau anti-arnaques** avait diffusé deux mises en garde en avril et en juin 2013 (« Avec **USINEDECO** les clients en voient de toutes les couleurs » et « **USINEDECO** vous mène en bateau), et avait émis des réserves sur la situation financière de la société exploitante (**SAS ELLE EST BELLE** gérée par **Guy-David GHARBI**).

En effet, les deux augmentations de capital intervenues en 2012 laissaient présumer des pertes comptables. De plus, les comptes annuels n'étaient pas publiés (*non pas, selon le service clients, pour ne pas publier des chiffres négatifs mais en raison d'un « problème de dysfonctionnement technique »* !).

À ce jour, le **Réseau anti-arnaques** a reçu 164 réclamations de clients du site **usinedeco.com**.

La sentence est tombée : le tribunal de commerce de Paris a prononcé, le 18 juillet 2013, la liquidation judiciaire de la société **ELLE EST BELLE**.

Les nombreux clients - non livrés ou non remboursés - du montant de leur commande, disposent d'un délai de deux mois à compter de la parution dans le **Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC)**, pour produire leur créance auprès du mandataire liquidateur (**SELAFA MJA - Me Denis GASNIER, TSA 20024, 102 rue du Faubourg Saint Denis, 75470 Paris cedex 10**). Mais, ils ont très peu d'espoir de récupérer les sommes qui leur sont dues.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex
(contact@arnaques-infos.org)
Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00015
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**